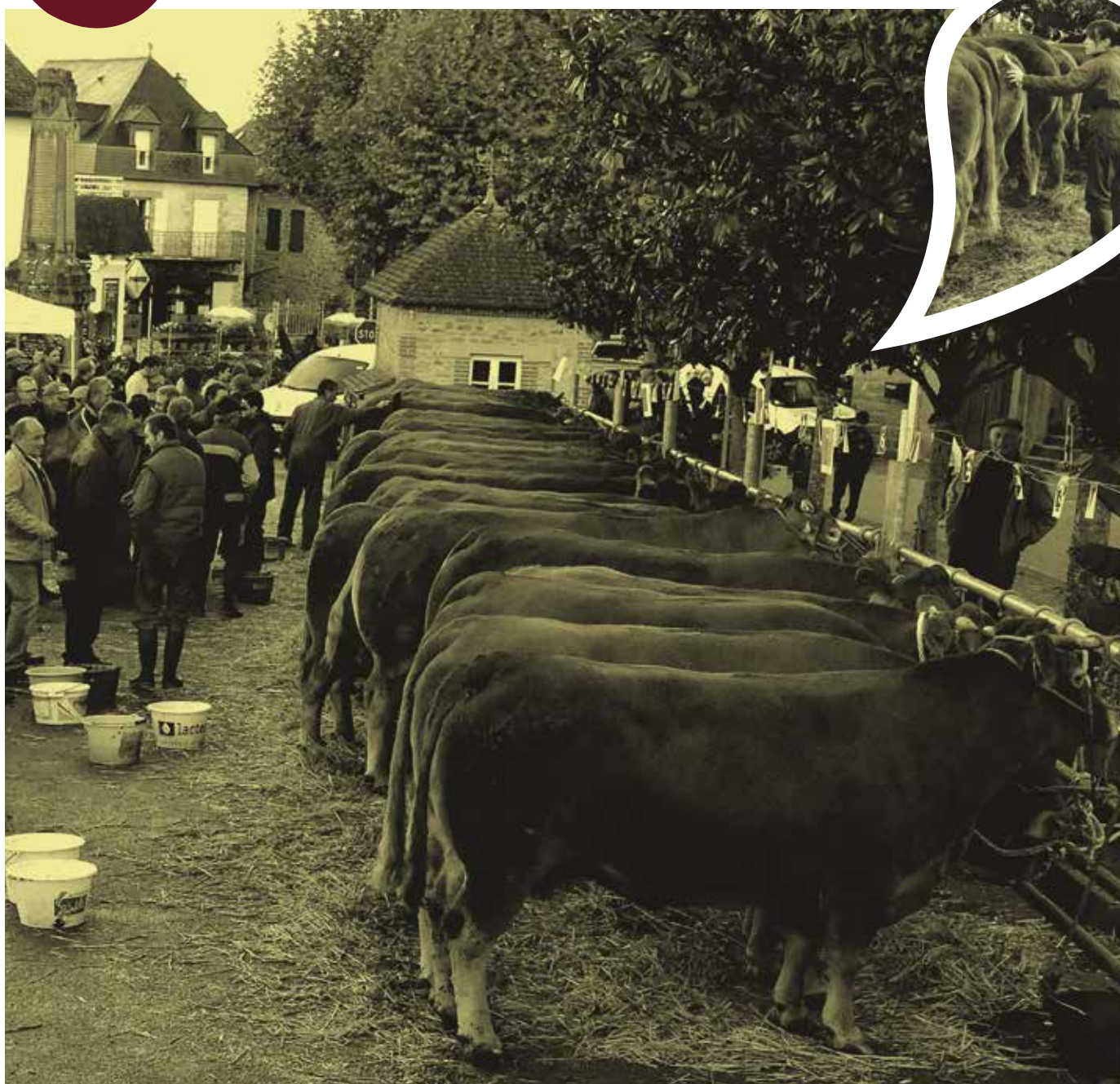


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°21

JANVIER 2017



Beynat
- Corrèze -

P4

Travaux
et réalisations

P12

Sortir et bouger
en pays de Beynat

P16

Vie associative
et villageoise



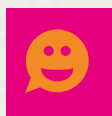
P04
TRAVAUX & RÉALISATIONS



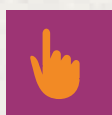
P08
NOS RACINES



P12
SORTIR & BOUGER



P14
JEUNESSE



P16
LA VIE ASSOCIATIVE
ET VILLAGEOISE



P20
SANTÉ & SOCIAL



P22
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Une nouvelle année qui commence !

Une nouvelle année vient de s'achever amenant déjà l'équipe municipale à mi-parcours de sa mandature.

L'inauguration de l'espace muséographique du Cabas de Beynat, les incontournables marchés de producteurs de pays du mardi, le Trail des Châtaigniers, la promenade gourmande ou encore les nombreuses animations festives ou « nature » sur le site de Miel, sont autant de moments conviviaux qui ont agréablement ponctué une belle saison estivale à Beynat.

Après un été bien rempli, la municipalité a fait une rentrée studieuse afin de préparer 2017, année s'annonçant riche en événements, réformes et projets.

En effet, au niveau de notre territoire, 2017 verra la mise en place de la nouvelle organisation intercommunale avec un périmètre communautaire élargi issu de la fusion des communautés de communes du Pays de Beynat, des Villages du Midi Corrèzien et du Sud Corrèzien avec extension à la commune d'Altiliac. Cette nouvelle organisation territoriale se met en place grâce à un travail considérable.

Par ailleurs, 2017 sera pour notre commune une année de projets structurants avec la construction de la Halle Marchande en lieu et place de l'ancien Centre de secours, la création de la résidence senior en partenariat avec Corrèze Habitat et la deuxième tranche de l'aménagement du nouveau cimetière paysager.

Enfin, 2017 célébrera la 25^e édition de la Foire primée de la Châtaigne et du Marron ainsi que notre premier Trail des Châtaigniers dans sa nouvelle version hivernale.

Merci à toutes celles et tous ceux dont la mobilisation et l'engagement bénévole permettent de proposer tout au long de l'année nombre d'activités sportives et culturelles ainsi qu'un programme d'animations aussi riche que varié.

Merci également à l'ensemble du personnel communal qui œuvre tout au long de l'année au service de la communauté beynatoise, à l'accueil, à l'administration, à l'animation, à l'entretien et à l'embellissement de notre cadre de vie et à l'accompagnement de nos écoliers.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Nouveau cimetière

La Clé des Champs n°19 et les comités de villages en avril dernier annonçaient, plan à l'appui, les travaux de création du nouveau cimetière. Les entreprises Terracol, Eurovia et Colas ont répondu à l'appel d'offre. C'est l'entreprise Colas qui s'est vue attribuer ce chantier qui a débuté le 2 novembre. Il représente un investissement de 62 700 € HT concernant la tranche 2016 et est subventionné à 40 % par le Conseil Départemental.

Pour rappel, ces travaux se feront en 3 tranches (3 années) et la première qui est entamée depuis novembre consistera à créer le plus urgent, c'est-à-dire l'espace cinéraire avec cavumes, columbariums et jardin du Souvenir. Nos deux columbariums actuels trouveront leur place définitive également en ce lieu.

Trois allées en contrebas de l'allée principale seront dans le même temps ouvertes et donneront place à la construction de caveaux traditionnels tandis que les caveaux enherbés prendront lieu et place à proximité de l'espace cinéraire. Comme évoqué, cet espace que nous imaginons le plus naturel possible dans sa globalité évoluera en fonction des tranches successives et sa végétalisation se fera également dans le même esprit.

Afin de faciliter au mieux l'entretien du talus en contrebas de la route départementale, celui-ci sera recouvert d'une toile naturelle à godets qui permettra de retenir la terre et de planter des arbustes rampants.



ANCIEN CIMETIÈRE

Suite aux derniers travaux de réfection effectués en fin d'année 2015, travaux que chacun a pu apprécier, deux rampes de sécurité restent à mettre en place, l'une sur la partie haute de l'allée principale et l'autre sécurisant les deux pans du petit escalier au portail du bas.

QUELQUES RAPPELS

Trois containers à fleurs sont à disposition, l'un à l'entrée principale, un au portail de la route départementale et le troisième à la grande entrée du bas. **Pour le respect de tous, il convient de déposer toutes fleurs fanées et autres pots aux endroits précités.**





UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LA COMMUNE

Un nouveau tracteur de marque VALTRA a été acquis cette année pour la réalisation du fauchage des routes communales. Ce matériel est exclusivement utilisé par nos services techniques. Cet outil est équipé d'un relevage avant et dispose d'un habitacle adapté de dernière génération, confortable et ergonomique. Sa cabine permet aussi une plus grande visibilité frontale et surtout latérale. Cette acquisition était nécessaire pour une meilleure efficacité sur les travaux effectués sur nos routes et chemins communaux tout au long de l'année. Jean-Yves Laval, agent technique à Beynat est le principal utilisateur de ce véhicule. Il y passe plus de 10 mois de l'année et ce depuis plus de 20 ans. Il ne cache pas sa satisfaction de pouvoir bénéficier d'un si bel outil de travail.



Éclairage du stade

Le Stade des Saules dispose depuis le mois de novembre 2016 d'un nouveau système d'éclairage par leds. Cet investissement s'imposait dans le cadre de la modernisation de cet équipement sportif et au vu du dynamisme actuel du club de l'AS Beynat, qu'il s'agisse des équipes masculines, féminines ou encore des jeunes de l'école de foot.

Aujourd'hui homologué, le District et la ligue peuvent donc désormais envisager des matchs officiels en nocturne lors de la prochaine saison. Les anciens mâts ont été installés sur le terrain annexe du bas. Les travaux d'un montant de 96 300 € HT ont été subventionnés à près de 70 % par l'État, le Conseil Départemental, la réserve parlementaire du Sénateur et la Fédération Française de Football.

La halle marchande - Top départ !

Les travaux de la halle débuteront en janvier 2017 par la déconstruction du centre de secours et de l'ancienne bibliothèque. Les pierres issues de ces bâtiments seront triées et réutilisées ultérieurement dans les projets à venir. Les travaux de terrassement de la place du souvenir débuteront en même temps que les travaux de construction de la halle, c'est à dire mi-février 2017. Une partie de la place du souvenir sera condamnée pour servir d'espace de stockage pour les matériaux. Les travaux sur cette place s'achèveront avant la fête votive pour permettre l'installation des forains. Les travaux de finition de la halle s'échelonnent sur le mois de Juin 2017 pour une inauguration avant le premier marché de Pays.

Pour plus de renseignements sur le projet, un dossier est en libre accès sur le site Internet de la commune : www.beynat.fr

En bref...

TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUÉS EN 2016

Comme chaque année, la municipalité a engagé des travaux de voirie sur toute la commune. Les travaux les plus importants ont été réalisés aux endroits suivants : **Blanchy** : Démolition de l'abri existant, décapage en terre végétale / **Le Suc** : Enrochement, revêtement bicouche / **Le Dolmen** : Pose de buses et enrochement suite à l'affaissement de l'accotement / **Chemin de Chadaillat** : Revêtement tricouche / **Espagnagol** : Installation de nouveaux containers et aménagement de l'accès / **Cimetière** : Enlèvement par le SIRTOM des containers situés sous le cimetière.

Des travaux d'empierrement sur des chemins ruraux et pédestres ont aussi été réalisés par des entreprises et par les employés communaux. Le total des travaux de voirie pour 2016 s'élève à 36 000 € avec une subvention attribuée par le Conseil Départemental à hauteur de 10 000 €. Des travaux ont également été réalisés sur les chemins ruraux et pédestres : coupes d'eau, busage et curage des fossés, débroussaillage et nettoyage. À noter aussi des travaux de voirie (bordures, revêtement), intégralement financés par le Conseil Départemental et qui concernent la RD 130 (route de Meysac) et la RD 921 (route de Brive) ainsi que le petit parking devant le cimetière.

Il est bon de rappeler que la part du budget communal consacré à la voirie est très importante, d'autant que Beynat possède un réseau conséquent de plus de 80 km de routes.



Loisirs
verts et
de plein
air

Quelques informations sur les chemins de randonnées

Il y a 5 ans, une restructuration foncière avait momentanément perturbé la libre circulation sur le chemin de randonnée n°8 dit de « Roche de Vic ». Très apprécié et très emprunté, il permettait de relier Ménoire à Beynat. Durant l'hiver 2015, deux agents communaux ont pendant plus de deux jours remis en état (enrochement) la portion qui part de Peuchamiel et qui va vers le Madelbos puis vers Ménoire.

Ces travaux ont fait suite à une concertation des élus des deux communes, souhaitant toutes deux préserver le patrimoine que représente les chemins. C'est ainsi que cette liaison a pu être complètement rétablie et le chemin n°8 « Roche de Vic », balisé et nettoyé, a enfin réouvert. Il assure également désormais la jonction avec le sentier labellisé PDIPR numéro 16, de la commune de Ménoire, intitulé "Des sources et des fontaines".

Cet été, Christophe Lissajoux, maire de Ménoire et Jean-Michel Monteil, maire de Beynat ont inauguré ce chemin qui assure désormais une liaison depuis l'étang de Miel jusqu'au bourg de Ménoire.

En outre, suite aux travaux effec-

tués par le conseil municipal depuis deux ans sur les chemins de randonnées pédestres, avec l'entretien, les chantiers de balisage, l'ouverture de nouveaux sentiers et la parution d'un guide officiel des sentiers pédestres, la municipalité a fait le choix d'inscrire au P.D.I.P.R. (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) le chemin n°5 situé sur le territoire de l'ancienne Commanderie de Puy de Noix. Cette inscription permettra une meilleure gestion des chemins de randonnées sur notre territoire dans l'objectif d'étoffer l'offre en la matière. Le PDIPR édité par le Conseil Départemental de la Corrèze est un gage de qualité. Le classement des itinéraires y donne un critère objectif de

valeur, de par la qualité du tracé, des paysages ou par les éléments patrimoniaux rencontrés.

Le PDIPR ne propose pas uniquement les chemins susceptibles d'intéresser la randonnée mais surtout les chemins d'exceptions, les itinéraires remarquables, en tant que patrimoine identitaire des territoires et vecteurs de développement et de découverte de l'espace rural. De la même façon, d'autres sentiers seront mis au plan PDIPR dans les années à venir.

Cette action qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable rentre dans le cadre du 3^{ème} programme de l'agenda 21 de la commune de Beynat.

MAISON DU CABAS, AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'inauguration de l'espace muséographique du cabas de Beynat s'est déroulée le 19 juin 2016. Des travaux d'aménagement étaient alors en cours devant et derrière le bâtiment principal.

Depuis, la cour et les allées ont été végétalisées et fleuries. En particulier une treille, arbuste emblématique de nos villages, a été réinstallée en lieu et place de la précédente.





DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN POINT SUR L'AGENDA 21

En bref...

En décembre 2015, une 3^{ème} hironnelle avait été décernée par l'association « Notre Village Terre d'Avenir » suite au renouvellement du label du même nom, concernant le 3^{ème} volet de notre Agenda 21. Le lundi 21 novembre s'est tenue à la mairie de Beynat une réunion d'échanges autour de celui-ci. Cette rencontre a permis de faire un premier bilan permettant la mise en place d'une démarche d'amélioration continue ainsi qu'un système de suivi et d'évaluation ayant pour objectif de conserver la mobilisation des services, des partenaires et des citoyens autour de la démarche « Agenda 21 ». Il doit permettre aussi de corriger, d'améliorer ou de prolonger le programme d'actions composé de 50 actions réparties sur 4 axes :

PREMIER AXE :

"Pour un aménagement équilibré du territoire tout en préservant notre cadre de vie" : 11 actions

définies ; 2 réalisées comme par exemple l'aménagement du centre d'interprétation du patrimoine cabatier en pays de Beynat ; 3 en cours de réalisation ; 6 en projets.

DEUXIÈME AXE :

"Pour le développement économique de notre territoire, tout en préservant nos ressources naturelles" : 17 actions définies ; 5 réalisées comme par exemple le développement du marché hebdomadaire du dimanche matin ; 6 actions en cours de réalisation ; 6 en projets.

TROISIÈME AXE :

"Maintenir l'esprit de solidarité et de coopération tout en veillant à l'épanouissement et à la protection des populations" : 12 actions définies ; 1 réalisée avec la mise en place d'une signalétique pour les populations malvoyantes sur le Tourisme et Handicap ; 4 actions en cours de réalisation ; 7 en projets.

QUATRIÈME AXE :

"Être informé et participer à la vie de la cité tout en consommant durablement" : 10 actions définies ; 4 actions réalisées comme par exemple la création d'un site Internet et d'un dépliant « plan guide » d'informations pratiques sur la commune et sa cartographie ; 1 action en cours ; 5 en projets.

À noter également 5 nouvelles actions venues compléter ce troisième programme, comme par exemple la mise à disposition de nouveaux locaux pour la Croix-Rouge ou l'installation de toilettes sèches autour du lac de Miel pour les promeneurs et les pêcheurs.

L'Agenda 21 est un outil pérenne et évolutif, qui s'inscrit dans une démarche sur le long terme et non un simple programme d'actions.

Zone Artisanale et vie économique

Les travaux d'équipement de la zone artisanale du Bois du Peuch se poursuivent depuis le 2 novembre avec l'aménagement de la voirie et des abords. Les artisans devraient prendre possession de leurs locaux dans le courant du mois de janvier.

Actuellement, il ne reste qu'un

local à louer, preuve de l'engouement suscité par cette nouvelle zone située pour rappel à la place de l'ancienne parqueterie Fraysse.

En ce qui concerne le bourg, notons l'ouverture depuis le 16 octobre d'un nouveau commerce nommé « Rosace Déco » situé place de la Liberté dans les locaux

de l'ancienne Pharmacie Bray. Il est tenu par Sandrine Beauissière qui complète de belle manière son activité de vente par correspondance. À noter aussi la délocalisation de l'institut de beauté de Céline Blondeaux qui s'est installée rue de la mairie.

Enfin, ayons une pensée pour Marie-Louise Condamine, ancienne bouchère-charcutière à Beynat qui nous a quittés en octobre.



Histoire des foires



Carte postale - Comice agricole - Place de l'Eglise vers 1903 - collection Denis Baffet



Carte postale - Le marché rue de l'Hôtel de ville vers 1910 -- collection Denis Baffet

L'actualité municipale nous incite à aborder l'histoire des foires et marchés à Beynat.

Trois éléments en effet ont récemment ponctué ou vont le faire prochainement, la vie de notre cité : c'est bien sûr d'une part la construction de la halle marchande qui va bientôt être mise en chantier en lieu et place de l'ancienne usine des confitures Delvert (transformée elle-même en caserne de pompiers puis en bâtiment de stockage municipal) et d'autre part, depuis 2015, à la fois l'ouverture d'un marché dominical sur la place du même nom et la réapparition de foires aux bestiaux, en plein cœur du bourg, rappelant aux plus anciens beynatois l'ambiance des grosses foires d'antan.

- Faire l'historique des foires de Beynat, c'est se plonger au moins, plus de 7 siècles en arrière ! Beynat est en effet une "Paroisse" très ancienne, remontant au début de la christianisation, comme la plupart des paroisses dédiée à St Pierre.

LES FOIRES AU MOYEN ÂGE

- Nous sommes au 13^e siècle. Beynat fait partie de la Vicomté de Turenne et est une co-seigneurie. Le château fort de Beynat, en plein cœur du bourg, est tenu par 4 co-seigneurs, à cette époque les Montceaux. En 1284, ces derniers (quatre frères) accordent aux habitants de « tenir foire 2 ou 3 fois par an, et plus souvent même, s'il leur plaît ». Il y aura trois foires, la foire du 6 mai, celle de l'Avent (le 1^e dimanche après le 26 novembre) et probablement celle du 2 août, lendemain de la fête du patron primitif de Beynat, St Pierre aux liens.

Triens de sou mérovingien en or fabriqué à Beynat (Biaenate Pago) dans le comté des Lémovices (LEMO), par le « monnayeur » Secone



et marchés à Beynat...



Il s'agit sans doute, d'après Marguerite Guély, grande spécialiste de la Vicomté de Turenne, de la confirmation de foires plus anciennes. N'oublions pas que Beynat fut sous les Mérovingiens puis sous les Carolingiens une entité administrative importante en Limousin, pagus sous les premiers et vicairie sous les seconds et que l'on y « battait monnaie ».

AU 18^{ÈME} SIÈCLE ET SOUS LA RÉVOLUTION

• Il faudra attendre le 18^e siècle pour avoir de nouvelles données sur les foires et marchés de Beynat : il y a alors 7 foires (les 20 janvier, 22 février, 3 mai, 2 juillet, 2 août, 22 septembre et le 9 décembre) et un marché hebdomadaire le jeudi.

• Ce marché du jeudi, pour une raison et à une date qui nous échappent, est supprimé sous la Révolution. Jean Chabrignac, maire de Beynat sous le Consulat va demander au préfet de la Corrèze le rétablissement du marché, ainsi d'ailleurs que 5 foires supplémentaires.

Pour cette dernière demande, il n'aura pas gain de cause. Le sous-Préfet de Brive est contre, arguant que « plus on multiplie les foires, (...) moins elles valent », ajoutant qu' « elles portent un grand préjudice à l'agriculture et font perdre à l'agriculteur un temps précieux, en propageant l'oisiveté et le libertinage ». (!)

Par contre, après un premier refus du ministre de l'intérieur, le célèbre savant chimiste Chaptal en l'an IX (1801), ce dernier revient sur sa décision et fait rétablir le marché hebdomadaire du jeudi à Beynat, sous la pression du « citoyen » Verneilh, préfet de la Corrèze. Un décret est pris par Bonaparte, premier Consul, le 14 fructidor an X de la République

une et indivisible (1^e septembre 1802) et paraît dans le Bulletin des lois de la République.

Le rétablissement du marché est accueilli par les autorités beynatoises avec une satisfaction toute particulière et lorsque le préfet Verneilh se rend à Beynat le 9 avril 1802 (19 germinal an X), il aura la surprise d'être reçu en héros : sur une des cloches de l'église venant d'être fondue, un poème y est gravé qui lui est destiné :

*« Beynat comme Lyon,
longtemps persécuté
Fut par son bienfaiteur
en l'an X visité.
Bonaparte au premier
rendit son opulence,
Verneilh préfet rendit
au second l'espérance ;
Le 19 germinal fut pour nous
l'heureux jour
Où nous pûmes ici lui peindre
notre amour,
Si d'un marché Beynat obtint
la jouissance,
À lui nous en devons toute
reconnaissance. »*

AU 19^{ÈME} SIÈCLE

Ce marché pâtura dans les années qui suivent, selon le maire de Beynat Pierre Delaroussie, d'une épidémie de dysenterie qui « affligea » la Commune. De même, M. Delaroussie comme plusieurs de ses successeurs au 19^e siècle se plaindront régulièrement et amèrement des voies de communication désastreuses qui entourent Beynat et qui empêchent le développement du commerce alors que Beynat est idéalement situé à égales distances de Brive, Tulle, Argentat, Beaulieu, et Meyssac. La route Bordeaux-Aurillac est décrite par le maire de Beynat entre Brive et Lanteuil comme « un marais, pour ainsi dire impraticable pendant 6 mois de l'année ».

Tout au long du 19^e siècle, les maires n'auront de cesse de demander l'augmentation du nombre des foires à Beynat, avec plus ou moins de réussite.

Cependant, de 7 foires en 1843, on passe à 10 en 1873, 12 en 1881, 15 en 1906 et enfin 24 à la fin de 1912. À cette même date, on obtint des autorités que les foires se tiennent à date fixe, les 11 et 27 de chaque mois.

Jusqu'en 1865, le champ de foire se trouve sur notre place actuelle du marché. L'exiguïté des lieux au vu de l'importance que prennent les foires, (souvenons-nous que notre place actuelle du Souvenir était à l'époque occupée par le cimetière), la foule d'hommes et de bêtes qui envahissent le bourg font ouvrir par la Municipalité en 1865 un nouveau foirail dans le bas du bourg. Celui du haut recevra sans modification les veaux, vaches et agneaux.

Par contre les porcelets et les truies pleines seront désormais à proximité de la rampe qui mène à notre rue actuelle du 19 mars 1962.

Le marché doit impérativement se cantonner à la place de l'église où se trouve la vieille halle, les forains doivent ne pas s'installer ailleurs que dans la rue de l'église. En 1865, un arrêté du maire, Christophe de Cosnac interdit la présence « des saltimbanques, musiciens et marchands de médicaments ».

Il est intéressant pour avoir une idée de l'emplacement des foires et marchés de Beynat tel que décrit en 1865 puis tel que les ont connus nos « anciens » beynatois, de connaître quelques modifications majeures de notre bourg. Il faut savoir :

• Que dans le haut du bourg, le cimetière est définitivement désaffecté en 1922 pour laisser la



Extrait du cadastre napoléonien (1836). Archives départementales de la Corrèze

1. Église
2. La halle de 18^e siècle détruite en 1901. Elle est adossée à une grange, à la place de laquelle sera construite la halle du 20^e siècle
3. La place de l'église où se tient le marché du 18^e au 20^e siècle
4. La « grand rue » (actuelle rue Jean Moulin) n'existe pas. Elle date de la fin du 19^e - début 20^e siècle. De même, la côte de l'église ne sera créée qu'en 1927.
5. Emplacement de l'ancien château (espace non construit en plein cœur de bourg)
6. Champ de foire
7. Cimetière (actuelle place du souvenir)

Remerciements

Mme Marguerite Guély, M. Denis Baffet, M. Marcel Coste du Moulin à papier et M. Gilbert Marty d'Espagnagol.

Sources

- Marguerite Guély : conférence « foires et marchés à Beynat dans la Vicomté de Turenne »
- Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle, Tome 1 par l'abbé Poulbrière de 1910 (réédité en 1966 aux éditions Chastresse)
- « Le Limousin, pays et identité », sous la direction de Jean Tricard (Pulim 2006)
- « Monnaies mérovingiennes en or (6^eme et 7^eme siècle) – Internet : snl87.fr/ormero.htm
- Les archives de la mairie de Beynat et les délibérations du Conseil Municipal
- Les Archives départementales de la Corrèze



Poids public et sa bascule, âme et vestige des foires d'antan

place à un jardin public au milieu duquel sera érigé le Monument aux morts (ce jardin public sera détruit dans les années 60 et le Monument aux morts sera déplacé en 2002 à la place qu'il occupe aujourd'hui).

- Que la grand rue (rue Jean Moulin) n'existe qu'à partir de la toute fin du 19^e début 20^e : en fait, on voit bien sur le cadastre dit napoléonien (1836 pour Beynat) que le milieu du bourg est occupé par un « no-mans land » correspondant à l'emplacement de l'ancien château du bourg détruit en 1586 pendant les guerres de religion.

- Que de la même façon, la côte de l'église, si importante aujourd'hui pour la circulation dans le bourg, est une création relativement récente, puisqu'elle ne date que de 1927. Elle était occupée tout du long par des maisons et jardins, tel qu'entre ceux-ci et les maisons de droite en descendant (dont la maison Baffet et l'actuelle boulangerie Capelas) n'existait qu'une simple venelle.

- La place de l'église où se tenaient les marchés du jeudi au 19^e siècle puis du dimanche ainsi que les jours de foires était particulièrement exigüe. Au 19^e, la vieille halle, adossée à une grange faisait saillie sur la place, la réduisant d'autant. La place ne s'ouvrait à l'extérieur (vers l'ouest) que par les 2 petites ruelles que nous connaissons bien encore aujourd'hui, la côte de l'église n'existant pas.

- La vieille halle qui menaçait ruine est détruite en 1901 et remplacée par une halle neuve, inaugurée en 1903, en retrait de la place par rapport à la précédente. Lorsque les marchés de Beynat disparurent dans les années 60, elle servit de garage au corbillard, de centre de secours aux pompiers, puis de dépôt à la DDE avant d'être remplacée par la pharmacie de Mme Nicole Bray, ainsi qu'un salon de coif-

fure pour devenir tout récemment la boutique de décoration « Rosace-déco ».

On en devine les armatures et piliers en fonte qui ont été conservés avec bonheur.

LES FOIRES DU 20^E SIÈCLE.

Elles sont donc bimensuelles les 11 et 27 janvier. Nos anciens peuvent témoigner de leur importance. C'est une foule de paysans, cultivateurs, éleveurs, de tous les bourgs et villages du canton, mais aussi des cantons environnants qui se presse dans le bourg de Beynat, venus à pieds, avec carrioles et charrettes, tirées par une paire de vaches, plus rarement un cheval ou un âne. Le foirail (actuelle place du marché) reçoit les veaux et les vaches, les brebis et moutons sont tout à côté, sur la rampe (côté actuel Maison du Département). Les porcs gras sont placés sur le nouveau foirail devant le jardin public, près de l'emplacement actuel du Monument aux morts et tout près de ce bel édicule, près de la bascule, qui abrite le « Poids public ». Edifié en 1927 et restauré en 2004, lors du plan d'aménagement du bourg, il est actuellement avec la bascule le seul témoin des foires d'antan. Le bas du bourg est réservé à la foire aux porcelets et truies pleines, le long de la côte de l'église, de la rampe autour de la maison Murat et parfois même le long de la grand 'rue, tant le commerce du porc était important à Beynat.

Le marché sur la place de l'église et sous la halle fonctionnait les jours de foire et chaque semaine, non plus le jeudi comme au 18^e et 19^e siècles, mais le dimanche (avec des interruptions à certaines périodes). On y vendait comme au 19^e siècle toute espèce de grains (froment, seigle, maïs, sarrasin), mais aussi des volailles, des œufs, du beurre, des châtaignes, pommes de terre et cerneaux de noix.

La vie sociale s'organisait autour de ces 2 événements mensuels :

les cabinets des médecins ne désemplissaient pas, on profitait de sa venue au bourg pour aller voir le Juge de Paix (la Justice de Paix se trouvait au 1^e étage de la mairie actuelle et a disparu en 1958), pour consulter le notaire d'Aubazine, qui tient une permanence les jours de foire dans la salle de séjour de la maison Murat (en effet l'étude notariale de Beynat a disparu en 1926), pour se rendre dans les nombreux petits commerces du bourg. La boutique de mode, chapeaux, tissus Coste-Demarty n'ouvrait d'ailleurs que les jours de foires.

Une fois les affaires faites et parfois pour mieux les négocier, on se retrouvait pour trinquer et manger. C'est que Beynat ne manquait pas de bistros et de restaurants qui regorgeaient de monde les jours de foire. Dans les années 1950, on pouvait aller boire et manger chez Mousset, Leymonerie, Monteil, Laplace, Serre, Sembelie, Roussie, Vincent, Farges, Augeat, Sol, Espargelière, Faurie, Leyx, Geneste, Laurençon, soit 16 établissements dans le seul bourg !

Plusieurs d'entre eux possédaient des étables et écuries permettant de mettre à l'abri les bêtes le temps d'une journée, voire de vous permettre de coucher si vous veniez de loin ou si les libations avaient été un peu sévères...

L'évolution de la société, l'apparition des fourgons et camionnettes, les groupements de producteurs organisés par les syndicats agricoles, les changements de technique des marchands de bestiaux s'approvisionnant directement à la ferme, mais aussi les contraintes géographiques de notre Commune ont eu raison des foires de Beynat. Malgré les tentatives courageuses des Municipalités pour les faire vivre, en particulier la mise en place de foires primées dès 1955, les foires de Beynat s'étiolèrent pour disparaître dans les années 1960-70.

Les foires et marchés sont morts, vivent les foires et marchés à Beynat !



- C'est ainsi que le beau marché très coloré aux fleurs et à la volaille, porté par les commerçants et artisans en est aujourd'hui à sa 26^e édition.

- C'est ainsi qu'en 1992 est lancée l'idée par Pascal Coste, alors président des Jeunes agriculteurs de la Corrèze d'une foire à la châtaigne. La 1^e édition aura lieu en 1993 portée par le Comité d'études noix et châtaignes du bas-Limousin et avec le soutien de la Municipalité dirigée alors par André Marleix. Le succès sera tout de suite au rendez-vous et la 24^e édition qui vient d'avoir lieu cette année a été une nouvelle fois à tout point de vue une vraie réussite.

- C'est ainsi que depuis 2001 les marchés festifs des Producteurs de Pays sur les places du marché et du Souvenir attirent dans la convivialité la foule d'une clientèle locale et de touristes les mardis des mois d'été.

- C'est ainsi que depuis 2015 ont été relancés les marchés du dimanche matin sur la place du même nom. Poissons, volailles, boucherie, fromages, légumes et fruits, miel de pays sont au rendez-vous avec également fleurs, bazar et mercerie.

- C'est ainsi que depuis 2015, Beynat a renoué avec les foires primées aux bovins, foire aux veaux de lait et foire aux bovins gras qui ont été des réussites puisqu'on ne relevait le 22 septembre dernier pas moins de 50 éleveurs présents, 66 animaux et 7 acheteurs.

- En attendant la future halle marchande qui va restructurer profondément le haut de notre bourg.



Animations
et événements :
sortir et
bouger !



Zoom sur une 24^{ème} Foire à la Châtaigne très réussie

Le dimanche 16 octobre a eu lieu la 24^{ème} édition de la foire primée départementale de la châtaigne et du marron de Beynat. Le comité d'organisation, sous la houlette de Christian Minos, avait œuvré pour proposer un programme riche et varié et ce fut clairement une réussite puisque c'est encore une fois plusieurs milliers de visiteurs qui ont convergé l'histoire d'une journée au cœur de la cité du cabas pour célébrer le fruit de l'arbre à pain.

Cette année des animations ont eu lieu dès la veille, le samedi 15 octobre avec une randonnée l'après-midi sur le sentier de la châtaigne, guidée par Fabrice Rioux, suivie d'une dégustation de châtaignes grillées et de jus de pommes. Le soir à 20h30 l'écrivain/chanteur Jean Alambre accompagné par le guitariste Jérémy Astor a interprété son spectacle de poésie « Les temps... changent ? ». Ces deux manifestations ont rassemblé un public de passionnés. Le dimanche de nombreux temps forts ont ponctué la journée. Les producteurs peu nombreux (du fait d'une récolte moyenne à cause de la sécheresse estivale et du manque de pluie au moment de la récolte) ont cependant vendu la totalité de leurs châtaignes et marrons mais aussi et surtout la célèbre « blanchie de Beynat » très recherchée et appréciée. À défaut d'une récolte riche en quantité, les spécialistes lui ont en revanche reconnu une excellente qualité.

Artisanat d'art, produits manufacturés et produits du terroir étaient également à l'honneur par le biais de la centaine d'exposants présents dans les rues et sous chapiteaux. Le stand du comité d'organisation, « le stand de la bogu » a vendu quant à lui divers objets estampillés « Fête de la châtaigne », des tickets de tombola ainsi que des assiettes garnies en guise de restauration.

Du côté des animations, le pôle culturel a accueilli pas moins de 20 écrivains et éditeurs régionaux reconnus dont la majorité a participé ensuite à la foire du livre de Brive-la-Gaillarde ! Outre ce salon du livre, de nombreuses associations et de nombreux particuliers étaient présents comme

l'association du Cabas de Beynat, les Amis de Beynat, le club photo, Brive Généalogie sans oublier Denis Baffet et ses photos anciennes, André Delpy et ses gaufriers et André Jaud et son impressionnante collection de casques et lances d'incendie. Sur la place de la poste des animations et des ateliers pour les enfants ont attiré un public très nombreux : les feuillardières et leurs jeux anciens en bois de châtaignier, la mini-ferme de Tonguy avec ses animaux et sa chasse au trésor, le mur d'escalade pour prendre de la hauteur, « Dansons la Capucine » et ses maquillages, l'association des parents d'élèves de l'école avec la vente de leurs superbes réalisations et un atelier créatif, de la vente de soupe à la châtaigne réalisée par Lucile Bigand, les collégiens et leurs enseignants afin de participer au financement d'un voyage scolaire en Italie, « la balade du pain » qui allie pédagogie et théâtre, les stands de l'abeille corrézienne et de la LPO pour le côté « nature » et la fabrication de nichoirs... autant d'animations qui n'ont pas désempé tout au long de la journée.

L'après-midi a été marquée par les cérémonies confrériques proposées et animées par la confrérie des gourmets de la châtaigne de Beynat. Au programme, des défilés en costumes et des intronisations, en présence cette année des confréries de la gentiane et des vins de Domme.

Côté musique, c'est la Banda des cabécous de Souillac et le groupe folklorique de Lanteuil « Los Rescalaires » qui ont assuré l'ambiance en fixe ou en déambulation. On n'oubliera pas non plus de saluer la belle participation de l'AS Beynat avec son stand de vente de châtaignes grillées et jus de pommes, le rugby et les restaurateurs locaux pour la qualité des repas proposés aux visiteurs.

La fête s'est achevée comme le veut la coutume par le partage avec le public du gâteau géant à la châtaigne.

La municipalité félicite l'ensemble du comité d'organisation pour la réussite de cette belle foire et lui assure d'ores et déjà tout son soutien dans l'organisation du 25^{ème} anniversaire qui aura lieu le dimanche 22 octobre 2017.

> PALMARÈS DU CONCOURS PRIMÉ

Dans la catégorie châtaigne blanchies, premier grand prix d'excellence : Patricia Tronche (Lanteuil), **Grand prix d'excellence :** Lionel Jubertie (Albignac), **Premier prix d'excellence :** Paulette et Gilbert Mesturoux (Palazinges).

Dans la catégorie marrons, Premier grand prix d'excellence : Jean-Marie Veaux (Le Pescher), **Grand prix d'excellence :** Emmanuelle Prengères (Beynat), **Premier prix d'excellence :** Lionel Jubertie (Albignac).

L'AS Beynat remporte la coupe de la Corrèze

Le samedi 11 juin, l'AS Beynat a marqué son histoire et l'histoire sportive de la commune en remportant au stade Alexandre Cueille de Tulle sa première coupe de la Corrèze, 3 à 1 face à Saint-Clément. Nombreuses et nombreux sont les Beynatoises et Beynatois venus encourager les jaunes et bleus à l'occasion de cette finale inédite. La remise de la coupe a été un moment de grande émotion tout comme l'a été le retour à Beynat et la célébration de la victoire. La municipalité félicite l'AS Beynat pour ce résultat historique.



Et aussi...



La Journée sport Nature des châtaigniers

Le dimanche 21 août, le site de Miel a accueilli la 8^{ème} édition de la journée Sport Nature des châtaigniers organisée par l'Union des Associations Sportives de Beynat (UASB) en collaboration avec Les Amis de Beynat pour la partie randonnée. Ce sont environ 450 participants venus de tous horizons qui ont pris part à la plus importante manifestation multisports de l'été en Corrèze. Près d'une centaine de bénévoles étaient mobilisés pour faire de cette journée un joli succès populaire et sportif. Côté trail, les deux distances habituelles (17 et 33 km) étaient proposées. Ce sont presque 200 coureurs qui se sont lancés à l'assaut des chemins et sentiers de Beynat, Ménoire, Sérilhac, Neuville et Albussac sur des circuits balisés. Au classement général du 17 km, c'est Benjamin Murzin qui s'impose en 1h 23 min 14 sec, devant Pierre Boudet (1h 23min 21 sec) et le vétéran Vincent Pringot (1h 23min 44 sec). On retiendra également la très belle performance de Florian Vergne, premier beynatois, 4^{ème} sénior et 10^{ème} au général avec un temps de 1h 31 min et 14 sec. Sur le 32 km, c'est Alain Marion le trailer breton qui a écrasé la concurrence en terminant les 33 km en 2 h 34 min et 24 sec. À la deuxième place on retrouve Nicolas Binson en 2 h 44 min et 50 sec suivi par un duo composé de Patrice Cessat et Dominique Tuel, les deux en 2h 47 min 48 sec. Côté VTT, le choix était

de 10, 32 ou 50 km. Patrice Larivet, le responsable « vélo » avait mis en place des circuits permettant notamment de relier le Lac de Miel à son homologue du Coiroux à Aubazine. 140 vététistes ont pris le départ quelques minutes avant les trailers. Enfin, pour sa 3^{ème} édition, la Promenade Gourmande coordonnée par l'association des Amis de Beynat a réuni 120 marcheurs pour une boucle empruntant des chemins plus au nord (Puy de Noix, Espagnogol, Le Perrier) dans une ambiance festive et conviviale. En 2017, la 9^{ème} édition du trail aura lieu le dimanche 19 février 2017 au départ et à l'arrivée du bourg de Beynat. Les distances des deux trails seront de 12 ou 23 km. Pour le VTT ce sera 23 ou 40 km. La Promenade gourmande ne fera pas partie du programme et restera organisée en été, précisément le 13 août. En février une petite randonnée pédestre familiale guidée de 5 km sera proposée, à la découverte de la faune, de la flore et du Patrimoine. Ce changement de date et de lieu répond à la nécessité de resituer cette manifestation au cœur de la vie locale à une date du calendrier peut-être plus attractive pour le trailer et plus favorable en terme de concurrence. De nombreuses animations seront proposées dans le cadre de cette manifestation. **Plus d'informations au 05 55 85 97 82 ou sur le site : trail-des-chataigniers.com**

Festival Accordion Passion

Du 27 septembre au 2 octobre a eu lieu à Beynat la deuxième édition du festival Accordion Passion organisée par le club des Bruyères « Générations mouvements ».

Au programme : une exposition à la mairie sur le thème de l'accordéon, une soirée tango argentin avec le bandonéoniste Frédéric Langlais le jeudi 29 septembre, un concert inédit avec "Les Humeurs Cérébrales" le vendredi 30 septembre, une soirée dansante avec Denis Salesse et de nombreux autres accordéonistes le samedi 1^{er} octobre, et enfin un thé dansant le dimanche 2 octobre après-midi avec Rémy Sallard. Outre tous ces temps forts, ce qu'il faut retenir de cette manifestation c'est avant tout son côté intergénérationnel et la volonté de faire découvrir au plus grand nombre le piano à bretelles et son univers. Alain Briand et toute son équipe peuvent se targuer d'avoir atteint cet objectif.

La collaboration entre les organisateurs, les musiciens invités, la municipalité, les écoles et l'EHPAD de la commune ont mis l'accordéon au centre de toutes les attentions en en faisant un instrument aussi populaire que rassembleur.





École
et collège

L'école des Lucioles à l'heure de la rentrée

Le jeudi 1^{er} septembre, ce sont 151 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein des écoles maternelle et primaire de la commune. Il est à noter que le groupe scolaire Les Lucioles enregistre une hausse des effectifs, répartis comme suit : 28 élèves en petite et moyenne section avec Sandrine Mailard, 28 élèves en moyenne et grande section avec la directrice Marie-Christine Barry, 24 élèves en CP /CE1 avec Estelle Laval, 23 élèves en CE1/CE2 avec Francis Bedessem, 23 élèves en CE2/CM1 avec Elsa Moine et 25 enfants en CM1/CM2 avec Christophe Barbier.

Le vendredi 30 septembre, nos écoliers ont participé une nouvelle fois au festival Accordéon Passion. En effet, les élèves des différentes classes ont chanté et dansé aux sons du piano de Florent Lapeyre et des accordéons de Denis Salesse

et Rémy Sallard. De nombreux parents étaient présents ainsi que quelques résidents de l'EHPAD, venus partager avec les enfants cette jolie parenthèse musicale dans la cour de l'école.

D'autre part, le vendredi 14 octobre et dans le cadre d'un partenariat avec le comité d'organisation de la Foire à la Châtaigne, les élèves des classes d'Estelle Laval et Francis Bedessem ont reçu la visite de Chantal Chevrier et de sa fille Lan Emery. Venues tout droit de la région de Châlus en Haute-Vienne, elles étaient là pour faire découvrir le métier des « feuillardiers », artisans qui travaillent le bois de châtaignier. Elles ont expliqué aux enfants l'origine de leur savoir-faire et ont proposé des ateliers manuels (fabrication de toupies, confection de marque-pages), ainsi que des animations ludiques (jeux en bois, lancé d'anneaux, kappas, dominos géants...).



Coté travaux : un coup de frais pour la maternelle !

Nous avons mis à profit la trêve estivale pour les locaux de la maternelle ! Des travaux de peinture ont été réalisés dans les deux classes ainsi que dans la salle de motricité. Ce sont dans des tons « pastel » qu'enfants et enseignants ont retrouvé leur lieu de vie pour leur plus grand bonheur. Il en a été de même pour les colonnes du préau qui arborent différents tons d'un joli bleu depuis la fin de l'été. Le couloir, quant à lui et suite à des travaux d'étanchéité sur la toiture, a reçu une nouvelle touche de couleur pendant les vacances de Noël.

Une association de parents d'élèves très active

Présidée par Ophélie Grandchamp, l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Les Lucioles affiche un dynamisme à toute épreuve. Cela se traduit par l'organisation de nombreuses animations (repas, loto, carnaval, goûter de Noël) mais aussi par une participation remarquable aux principales manifestations de la commune comme la fête de la châtaigne (atelier, ventes diverses). Il est à noter que l'association a reversé la somme de 2 120 € à la coopérative scolaire au titre de l'année scolaire 2015/2016 ainsi que 1 600 € pour l'année scolaire en cours. Ces dons ont permis notamment l'acquisition d'un abécédaire, de jeux, et de divers matériels. Ils ont également contribué au financement des sorties scolaires.

Contact : 06 19 67 36 19

Le périscolaire reprend son rythme



Tout comme pour l'année passée, les ateliers périscolaires 2016/2017 se déroulent les mardis et vendredis de 15h à 16h30 et sont coordonnés par l'animatrice Virginie Laforge.

L'organisation générale s'articule autour de 8 groupes de 12 ou 13 enfants. Le pôle « loisirs » est animé par Stéphanie Goncalves, Blandine Préveraud et Mélissa Mary-Catan. Il s'agit essentiellement d'activités manuelles sur le thème de la commune et de la vie locale, comme par exemple une contribution remarquée à la décoration de Noël des vitrines de certains commerces du bourg. Le pôle « cuisine » est animé par Valéria Sarb et Nathalie Robert. Des échanges intergénérationnels et des jeux de sociétés à l'EHPAD avec les résidents sont encadrés par Alexandre Miramon en collaboration avec Georgette Laumond. Cette année un atelier « cirque » a aussi

été mis en place avec jeux, jonglages, exercices d'équilibre. Cet atelier est animé par Sébastien Ransan. Une autre nouveauté encore avec de la philatélie et des activités autour du timbre proposées par Marine Borie. Cécile Ranson et Anna Hellewel conduisent quant à elles l'atelier « anglais » tandis que diverses activités sportives sont assurées par Sébastien Ransan, Alexandre Miramon et Damien Denis. Ce dernier anime également des séquences de sensibilisation aux risques tels que le kidnapping (une séance a d'ailleurs eu lieu sur le sujet le vendredi 9 décembre au gymnase). Enfin un petit groupe d'intervenantes issues notamment du club des bruyères anime un atelier ludique joliment intitulé « des idées au bout des doigts ». Avec les enfants, elles ont par exemple confectionné de très jolis petits sapins

ornementaux !

Sur les horaires périscolaires, des journées ou demi-journées à thèmes sont également organisées. Ce fut le cas quelques semaines avant les vacances d'été, le vendredi 3 juin, puisque 95 enfants ont pu profiter d'un après-midi récréatif. En effet, tandis que des ateliers et défis sportifs étaient proposés pour les uns au gymnase, des jeux et une structure gonflable géante faisaient dans le même temps le bonheur des autres au foyer rural Pierre Demarty. On retiendra aussi le mardi 6 décembre une intervention ludique et pédagogique sur le thème des pompiers, très appréciée.

N'hésitez pas à consulter la composition des groupes ainsi que le planning de chaque période sur le site Internet de la commune (www.beynat.fr).



Damien Denis



Anne Hellewel



Marine Borie

L'actualité du collège

Le collège de Beynat accueille cette année 154 élèves répartis sur deux classes par niveau incluant les 10 élèves du dispositif ULIS, Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire. La présente année est marquée par la mise en œuvre de la réforme du collège et du nouveau brevet pour les troisièmes. Sur le plan pédagogique, les élèves bénéficient d'AP (Accompagnement Personnalisé) et participent à des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), ainsi qu'à des actions des parcours variés visant à favoriser les apprentissages, la réussite scolaire et la formation citoyenne. Le Collège propose aussi aux élèves volontaires un enseignement de complément, langues et cultures de l'Antiquité, latin, de la cinquième à la troisième. La classe section golf a atteint son rythme de croisière et accueille à nouveau cette année 16 élèves bénéficiant de 3h de pratique hebdomadaire. Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle), tous les collégiens participeront à l'opération Collège au Cinéma. Et à partir de cette année, les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} du collège se rendront également aux théâtres de Brive et de Tulle pour assister à des représentations. Dans le cadre du

parcours "avenir", axé sur l'orientation et la découverte du monde économique, les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} participeront à diverses actions : forum des métiers et des formations, stages en entreprises, visites de chantiers, de lycées... Les projets culturels et civiques fleurissent grâce aux équipes pédagogiques très investies, qui proposent un large panel d'actions : club cinéma, jardinage, projet d'échange en 6^{ème} avec une classe du collège de la Courtille, défi recyclum en partenariat avec "électriciens sans frontière", chorale, concours de mathématiques... Par ailleurs, les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} se rendront respectivement en Italie (Rome et Pompéi) et en Espagne (Barcelone). De nombreuses actions ont été réalisées afin de financer au maximum les voyages (vide-grenier, stand à la fête de la châtaigne, vente de décorations de Noël, vente de muguet...) sans compter l'aide financière très précieuse de l'association du collège, le cercle des élèves.

En outre, le samedi 8 octobre au collège a eu lieu une cérémonie républicaine de remise des diplômes du DNB (Diplôme National du Brevet) et du CFG (Certificat de Formation générale), aux élèves de 3^{ème} sortis au



mois de juin. En présence du maire Jean-Michel Monteil, des membres du Conseil d'Administration, des professeurs, de la Conseillère principale d'Éducation et de la présidente de l'association des parents d'élèves, le principal du collège José Crespim a salué l'engagement et la réussite de ces jeunes et nouveaux diplômés durant leurs années passées dans l'établissement. Il a rappelé tous les efforts et le travail fournis avec les professeurs pour arriver à ce résultat en précisant qu'ils s'agit aussi d'une réussite collective. En 2016, 3 élèves sur 4 ayant passé le CFG l'ont eu ; 92 % des élèves ont obtenu le DNB, avec mention pour plus de la moitié d'entre eux : Mentions TB 12,12 % ; Mentions B 33,33 % ; Mentions AB 21,21 %. La cérémonie s'est achevée par un pot de l'amitié.



Zoom...

Deux foires bovines très réussies

En 2015, la commune avait renoué avec les foires agricoles en organisant sa première foire primée aux bovins gras. C'est tout naturellement qu'eurent lieu à l'automne deux nouvelles foires.

Tout d'abord le jeudi 22 septembre, avec la première foire primée aux veaux de lait. Pas moins de 50 éleveurs, 66 animaux et 7 acheteurs étaient présents sur la place du Souvenir pour cette manifestation agricole inédite dans la cité du cabas. On retiendra une fréquentation et une participation plus que satisfaisantes pour une première édition. À cette occasion, 15 éleveurs ont été primés avec plaques.

VOICI LE PALMARÈS

1^{er} : Annette Bernard (Sadroc), 2^{ème} : EARL Seguy (Segonzac), 3^{ème} : Marcel Lacoste (Brive), 4^{ème} : Denis Blondel (Segonzac), 5^{ème} : Franck Lachaud (Beynat), 6^{ème} : Jean-Pierre Dandaleix (Chamboulive), 7^{ème} : Laurent Rigot (Lagleygeolle), 8^{ème} : Eric Germane (Dampniat), 9^{ème} : Jérôme Andris (Puy d'Amac), 10^{ème} : David Boulland (Chenailler-Mascheix), 11^{ème} : Guy Chassagne (Chenailler-Mascheix), 12^{ème} : GAEC de Cruges (Meyszac), 13^{ème} : Francine Vacher (Chartrier-Ferrière), 14^{ème} : Thibaut de la Carte (Dampniat) et 15^{ème} : Isabelle Saulle (Albignac).

En marge de ce palmarès, 5 éleveurs ont été primés avec macarons. De l'avis de tous les participants, ce fut une très belle foire avec des cours stables bien qu'en légère hausse. On retiendra également la vente au représentant du supermarché local Carrefour Contact d'un veau appartenant au beynatois Franck Lachaud pour la somme record de "86 francs du kilo" (les enchères se faisant encore dans l'ancienne monnaie).

Une des attractions de cette belle matinée agricole fut sans doute d'assister à la pesée des veaux à la bascule, nous rappelant ainsi le bon souvenir des foires d'antan.

Beynat avait de nouveau rendez-vous avec la race limousine à l'occasion de la deuxième foire primée aux bovins gras le jeudi 27 octobre. 30 éleveurs étaient présents pour une cinquantaine de vaches réparties en trois catégories (génisses, vaches jeunes de 4 à 9 ans et adultes de 9 ans et plus) exposées sur la place du Souvenir. Plusieurs acheteurs étaient présents pour animer cette foire avec de belles ventes à la clé. Mention spéciale à la SARL Chanourdie "Meyszac Viandes" qui à elle seule a fait l'acquisition de 23 bovins. Pour une deuxième édition, cette foire aux bovins gras a été un beau succès. L'ambiance était chaleureuse et de nombreux élus du terri-



toire intercommunal se sont déplacés pour cette petite « fête » de l'agriculture et de l'élevage au pays de la châtaigne et du cabas. De nombreuses plaques et lots ont été remis.

VOICI LE PALMARÈS

Catégorie génisses (moins de 4 ans) :
1^{er} : GAEC Galinon (Le Pescher), 2^{ème} : Maurice Lagier (Sérilhac), 3^{ème} : SCEA Le Lion d'or (Lagleygeolle)

Catégorie vaches jeunes (4 à 9 ans) :
1^{er} Richard Rouanne (Le Chastang), 2^{ème} : GAEC Bros (Neuville), 3^{ème} : Maurice Lagier (Sérilhac), 4^{ème} GAEC Delmond (Allasac), 5^{ème} : GAEC Migaud (Donzenac), 6^{ème} : GAEC Dumond (Pompador), 7^{ème} : Jean-Michel Monteil (Beynat), 8^{ème} et 9^{ème} :

Maurice Lagier (Sérilhac), 10^{ème} : Mathieu Ardailloux (Lanteuil), 11^{ème} : GAEC Alrivie (Sexcles), 12^{ème} : GAEC Taurisson (Varetz)

Catégorie vaches adultes de plus de 9 ans :

1^{er} : GAEC Breuil (Beynat), 2^{ème} : GAEC Migaud, 3^{ème} : Maurice Lagier (Sérilhac), 4^{ème} : Céline Rigot (Lanteuil), 5^{ème} : GAEC Chastagnier (Seilhac), 6^{ème} : GAEC Laumond (Lanteuil)

Pour ces deux foires, la municipalité salue la participation des éleveurs et des acheteurs ainsi que la contribution des membres du jury. Les commerçants restaurateurs ont eux aussi contribué aux succès de ces deux manifestations en proposant un casse-croûte le midi.

Le forum des associations

En bref

Le samedi 10 septembre, a eu lieu au gymnase la 12^{ème} édition du forum des associations organisé par la municipalité. Près de 26 associations et/ou activités étaient représentées avec stands et démonstrations. Cette année, la principale nouveauté était la réduction de la durée de cette manifestation, passant à un format plus court et plus dynamique d'une demi-journée uniquement (de 9h à 13h). De nombreux échanges ont eu lieu entre les responsables associatifs et les visiteurs et plus particulièrement avec les nouveaux habitants en quête d'activités pour leurs enfants et pour eux-mêmes. La majorité des associations ont noué de nombreux contacts et ont enregistré de nouvelles adhésions ou inscriptions. Autre nouveauté pour cette édition 2016, l'enregistrement sur place et en direct sur Bréniges FM de l'émission radiophonique « A comme Accordéon », animée par Jean-Paul Farges. Pendant près de deux heures la parole fut donnée aux associations désireuses de parler à l'antenne de leurs activités et manifestations à venir. Ce concept très apprécié sera sans doute renouvelé l'année prochaine. Qui plus est, l'accordéoniste Jérémy Lafond a contribué avec brio à l'animation musicale, notamment au moment du pot de l'amitié.



Site Internet

Nous vous rappelons que le site Internet de Beynat est en ligne depuis le début de l'année 2016 à l'adresse www.beynat.fr. Bien référencé et régulièrement mis à jour, celui-ci permet de s'informer au quotidien sur l'actualité municipale et sur la vie associative. **Vous y trouverez également de nombreuses informations pratiques.**

Les Amis de Beynat, une association toujours très active

L'association des **Amis de Beynat** affiche son dynamisme. En témoigne le programme riche et varié qu'elle a proposé en 2016 avec de nombreuses manifestations de qualité et de styles différents : concerts, repas, séance cinéma, conférences, sorties patrimoine, randonnée, soirée théâtre et expositions. De ce deuxième semestre, on retiendra la promenade gourmande du 21 août organisée avec l'UASB, la **soirée Music-hall** du 22 octobre avec Nathalie Marcillac et Dominique Desmons « **Du Persil dans les narines** » et les animations proposées en octobre et novembre dans le cadre du centenaire 14-18 avec une conférence de Joël Marchand sur l'alimentation du poilu, l'exposition « **Hôpitaux et blessés de guerre, du front vers la Corrèze** », prêtée par les Archives Départementales, suivie par l'exposition évolutive sur les **poilus beynatois** mise en place avec le soutien de la municipalité. Le 19 novembre, l'association a également accueilli la troupe théâtrale de Varetz « **Les point-t'y es** » pour la pièce « **Bienvenue chez la psy** », dont l'intégralité des recettes a été reversée au profit de l'UNICEF. A noter qu'en octobre l'association a organisé un **voyage à Cadix** "sur les traces de nos ancêtres", auquel ont participé une cinquantaine de personnes.



Des rampes place du Marché pour plus de sécurité

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants mais aussi des visiteurs et promeneurs, des rampes vont prochainement être fixées aux escaliers place du Marché (vers la fontaine) mais aussi, dans le prolongement, fixées à ceux qui font le lien entre la terrasse du restaurant le Cœur d'étable et la chaussée.

Zoom...

Cadre de vie et fleurissement

Après l'obtention d'une première fleur en novembre 2008, le jury régional venu visiter notre village cet été nous a attribué une seconde fleur. Cette distinction est venue récompenser tous les aménagements réalisés (rue de la mairie, cimetière) ainsi que les projets à venir. Nous sommes fiers de cette récompense qui fait suite aux efforts de tous (municipalité et particuliers). Nous remercions vivement Jean-Pierre Bouyt et son équipe pour le savoir-faire, la créativité et l'entretien qu'ils dispensent quotidiennement à nos espaces verts.



Concours communal des maisons fleuries

De belles surprises fleuries encore cette année au passage du jury des maisons fleuries le 4 juillet. 12 participants ont concouru dans les trois catégories qui sont « balcon », « parc & jardin » et « jardin potager ». La remise des prix s'est déroulée le mardi 22 novembre avec de belles récompenses à la clé pour l'ensemble des concurrents(es).

Chaque participant s'est vu offrir un magnifique bouquet et les premiers de chaque catégorie, en collaboration avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), ont également reçu mangeoires, nichoirs et livres sur la biodiversité et les « amis » de nos jardins que sont insectes et oiseaux. Un hommage a été rendu à Marie-Louise Condamine, décédée début octobre 2016 et assidue de ce concours de fleurissement. Son prix est venu fleurir symboliquement sa tombe.

Rappelons par ailleurs que ce concours existe pour récompenser celles et ceux qui s'investissent pleinement dans l'agrément de



leur extérieur, la variété de fleurs, l'originalité, l'entretien et l'harmonie des couleurs. Nous les remercions tous pour leur investissement. Il est bon de rappeler que les inscriptions à ce concours, ouvert à tous se fait au printemps et en mairie. Le jury reste lui aussi ouvert à candidature.

PALMARES 2016

Catégorie balcon

- 1^{ère} : Eulogia Esteban
- 2^{ème} : Marcelle Lacoste
- 3^{ème} : Huguette Labouchet
- 4^{ème} : Marie-Louise Condamine

Catégorie parc & jardin

- 1^{er} : Michel Larivet
- 2^{ème} : Georgette Lachaud
- 3^{ème} : Ginette Lherbeil
- 4^{ème} : ex aequo Odette Coste et Josette Reynier
- 5^{ème} : Pierrette Delbos
- 6^{ème} : ex aequo Denise Lacoste et Lucette Faure

Catégorie jardin potager

- 2 participantes ex aequo : Odette Coste et Josette Reynier

Un don à la commune

C'est lors d'une cérémonie le 12 février 2016, que Madame Jacqueline Murat-Mayaudon a fait don à la mairie de Beynat d'une des œuvres de son conjoint, le sculpteur **Maurice Mayaudon**. Bien que né à La Rivière de Mansac en 1938, c'est à Beynat qu'il a choisi de s'installer en 1984. Il y vivra jusqu'à sa disparition en 2009, avec son épouse Jacqueline et leur fils Gilles. Artiste minutieux, il transformait avec talent les pièces d'orme, de noyer, de chêne ou bien encore de merisier en femme ou en chats. La sculpture offerte intitulée « Au clair de tes yeux » orne désormais un mur de la salle des mariages de la mairie.



La bibliothèque a déménagé

Au mois d'octobre 2016, en prévision des travaux de construction de la future halle marchande, la bibliothèque a quitté la petite maison au cœur du bourg pour être transférée dans une salle de l'Espace Léon Pimond à proximité de la Maison du cabas.

Afin d'envisager une reprise des activités dans ce nouveau lieu, l'association des Amis de la Bibliothèque a besoin de renouveler ses effectifs. La municipalité a apporté son soutien en contribuant au déménagement et à l'aménagement des lieux et en lançant également un appel à bénévolat pour étoffer l'association des Amis de la bibliothèque. Si vous êtes intéressé(e)s pour intégrer cette association ou juste pour apporter votre aide ponctuelle aux bénévoles en place (rangement, tri, permanences), veuillez contacter très rapidement la mairie au 05 55 85 97 82.

Une Assemblée Générale se déroulera prochainement afin d'organiser une réouverture rapide en ce début d'année et mettre en place un nouveau bureau.



Départ de Nelly Lapeyre

« Conseillère municipale déléguée à la vie associative, culturelle et à la communication, présidente des Biens de sections de Puy de noix, depuis les dernières élections de mars 2014, j'ai remis ma démission à Jean-Michel Monteil, maire de notre commune, cette fin 2016.

Une décision qui s'est imposée, due à une incapacité à assumer ne serait-ce qu'à minima, pour les conseils municipaux, mon engagement municipal depuis le mois de septembre. En effet, des contraintes familiales et professionnelles ont sensiblement évolué et se sont cumulées ces trois dernières années.

L'occasion est de rappeler le travail effectué depuis le début de mon mandat, avec la commission vie associative et communication que j'animais : uniformisation de la charte graphique, Clé des champs, site internet de la commune, déménagement de la bibliothèque, le Printemps des Arts, Concert d'Automne ou encore Accordéon Passion.

J'ai eu plaisir à exercer mon mandat municipal et remercie l'ensemble des associations et des personnes avec lesquelles j'ai pu travailler. J'assure mon soutien à l'équipe municipale pour la conduite de la commune et je resterai présente et à l'écoute pour le coup de main, au besoin ».

Nelly LAPEYRE

Agenda

- SAMEDI 7 JANVIER : Belote du Rugby-Club de Miel
- DIMANCHE 15 JANVIER : Repas des aînés
- VENDREDI 27 JANVIER : Séance cinéma
- SAMEDI 28 JANVIER : Soirée des anciens de l'AS Beynat
- JEUDI 9 FÉVRIER : Concert JM France
- DIMANCHE 5 FÉVRIER : Chandeleur du club des Bruyères
- DIMANCHE 12 FÉVRIER : Belote du club des bruyères
- VENDREDI 17 FÉVRIER : Séance cinéma
- DIMANCHE 19 FÉVRIER : Trail des châtaigniers
- DIMANCHE 25 FÉVRIER : Belote du handball
- DIMANCHE 5 MARS : Concert club des bruyères
- SAMEDI 11 MARS : Belote des Amis de l'EHPAD
- DIMANCHE 19 MARS : Repas de printemps du club des bruyères
- VENDREDI 24 MARS : Séance cinéma
- SAMEDI 25 MARS : Loto du collège
- SAMEDI 8 AVRIL : Soirée « pasta party » de l'AS Beynat
- Dimanche 9 avril : Thé dansant avec le club des bruyères
- VENDREDI 21 AVRIL : Séances cinéma (15h et 20h30)
- LUNDI 1^{ER} MAI : Foire aux fleurs et aux volailles
- SAMEDI 13 MAI : 2^{ème} foulées beynatoises – Soirée fête votive
- DIMANCHE 14 MAI : Fête votive
- VENDREDI 19 MAI : Séance cinéma
- SAMEDI 20 MAI : Soirée Coquelicotantes
- DIMANCHE 11 JUIN : Repas d'été du club des bruyères
- VENDREDI 16 JUIN : Séance cinéma
- MERCREDI 21 JUIN : Fête de la musique
- SAMEDI 24 JUIN (MATIN) : Kermesse des écoles
- JUILLET ET AOÛT : Marchés de pays, les mardis de 17h à minuit
- SAMEDI 1^{ER} JUILLET : Soirée des 80 ans de l'AS Beynat
- SAMEDI 15 JUILLET : Bal des pompiers
- VENDREDI 21 JUILLET : Séance cinéma
- DIMANCHE 13 AOÛT : Promenade Gourmande
- VENDREDI 25 AOÛT : Séance cinéma
- SAMEDI 9 SEPTEMBRE : Forum des associations
- VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 SEPTEMBRE : Festival Accordéon Passion
- SAMEDI 7 OCTOBRE : Belote du club des Bruyères
- VENDREDI 20 OCTOBRE : Séance cinéma
- DIMANCHE 22 OCTOBRE : 25^{ème} foire à la châtaigne
- DIMANCHE 29 OCTOBRE : Repas d'automne du club des bruyères
- VENDREDI 24 NOVEMBRE : Séance cinéma
- DIMANCHE 26 NOVEMBRE : Loto du club des Bruyères.
- SAMEDI 9 DÉCEMBRE : Repas Sainte-Barbe
- DIMANCHE 10 DÉCEMBRE : Repas club des bruyères



LA CROIX-ROUGE

« Tous les jours et cela depuis 150 ans, les bénévoles de la Croix-Rouge s'emploient à soulager les souffrances, les détresses, à œuvrer pour remettre debout des personnes en situation précaire, voire d'exclusion », aime à répéter Albert Germon, le président de la Croix-Rouge en Corrèze. Pour rappel, les différentes actions de la Croix-Rouge sont :

- Le Samu social et les accueils d'urgence
- La Croix-Rouge sur roues
- La formation et le secourisme
- La collecte de textile et les « vestiboutiques »
- Les aides sociales et les vacances des enfants
- La lutte contre l'isolement
- L'action en milieu carcéral et l'alphabétisation.

Le constat fait chaque jour dans les unités locales de la Corrèze montre clairement que le travail ne protège plus de la précarité. Aujourd'hui, viennent s'ajouter aux personnes sans abri trois nouvelles catégories de bénéficiaires ayant recours aux aides sociales : les jeunes, les personnes âgées et les travailleurs pauvres. Au total, sur l'ensemble du département ce sont près de 421 familles qui bénéficient de l'aide alimentaire et 250 de l'aide financière.

Pour plus de détails sur l'ensemble des missions, sur toutes les aides et sur les différents bénéficiaires, la délégation départementale corrézienne de la Croix-Rouge a édité une revue détaillée. Le siège de la délégation est situé à Brive (1, boulevard Anatole France) et est joignable au 05 55 74 44 11.

L'unité locale BBMA (Beaulieu, Beynat, Meyssac, Altillac) tout comme les trois autres unités du département, assure l'aide sociale par de la distribution alimentaire (sous forme de colis d'urgence et de bons alimentaires) ainsi que par des aides financières. Téléphone : 05 55 84 34 06

À Beynat, le projet de construction de la future halle marchande va entraîner la démolition de l'ancien centre de secours qui abritait jusque-là l'antenne locale de la Croix-Rouge.



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Solidarité

Cette dernière est donc transférée au presbytère, où deux pièces disponibles, ont été rafraîchies et font désormais office de local pour les activités de la Croix-Rouge. M. le curé de la paroisse Bonaventure Houg-belo a accueilli cette installation avec bienveillance

Jouissant d'une bonne situation, ces locaux indépendants offrent un vrai espace d'accueil qui n'existait pas à l'ancien centre de secours ainsi que de bonnes conditions de stockage avec du matériel renouvelé par la Croix-Rouge et la communauté de communes.

Les bénévoles qui interviennent sont là non seulement pour distribuer mais aussi pour échanger. Ils sont disponibles et à l'écoute des personnes en difficulté. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe à l'œuvre sur l'antenne locale beynatoise, merci de vous signaler en mairie. Il faut noter par ailleurs que Lucile Bigand devient la nouvelle référente de l'antenne de Beynat, succédant ainsi à Renée Champ qui a accompli admirablement cette tâche jusque-là.



UNE ASSOCIATION POUR LES RÉSIDENTS À L'EHPAD

L'association des Amis de l'EHPAD a été créée en septembre 2015. Elle s'est progressivement mise en place depuis. Une année de réflexion, de préparation de divers projets et de recherche de fonds a été nécessaire afin de pouvoir envisager et mettre en place des ateliers, des animations et des sorties pour les résidents. Présidée par Lucette Faure, l'objectif de l'association est avant tout d'apporter un plus au quotidien des pensionnaires de l'EHPAD en parallèle des actions menées par les équipes EHPAD et UPAD en place, et par l'animatrice de l'établissement Georgette Laumond.

L'action de l'association vise aussi à permettre d'agrémenter l'environnement et les conditions de vie des résidents par des achats divers et variés, ceci en étroite collaboration avec les responsables de l'établissement et plus particulièrement avec la directrice Annie Pescher. Sachez que l'association a fait confectionner des t-shirts, des mugs et fait appel aux dons pour financer l'ensemble de ses projets.

La Mission locale

Vous êtes sortis du système scolaire, vous avez plus de 16 ans et moins de 26 ans, vous résidez sur l'arrondissement de Brive, vous avez une qualification ou peut-être cherchez-vous à vous réorienter, sachez que la Mission Locale de l'Arrondissement de Brive est là pour vous aider à trouver des solutions d'insertion professionnelle durable. Une équipe de conseillers se tient à votre disposition pour vous accueillir dans les locaux de Brive mais aussi à Beynat. En effet, une conseillère en insertion professionnelle, Mme Delphine BOY, assure plusieurs permanences mensuelles. Ces dernières se tiennent au sein de la Maison du Département et des Services aux Publics. Pour en connaître les dates, vous pouvez consulter le site de la Mission Locale : www.missiolocalebrive.fr ou appeler au 05-55-17-73-00 ou directement auprès de la Maison du Département : 05-19-07-81-21

TÉMOIGNAGE

« Je vais résumer en quelques mots mon suivi Mission Locale depuis cet été, à savoir depuis la mise en place de l'action accompagnement renforcé FSE Zone Rurale. Suite à des CDD en vente, je me suis retrouvée de nouveau au chômage avec l'envie de changer de profession. N'ayant que 22 ans, j'ai tout suite pensé à la Mission Locale pour m'aider dans mes démarches. À ma réinscription, j'ai été convoquée à un entretien à Brive, ce qui pour moi représente 35 minutes de route, habitant au Pescher. Ayant des faibles revenus suite à ma perte d'emploi, je ne pouvais pas me permettre des allers et retours pour un seul rendez-vous. J'ai donc appelé pour annuler, mais j'ai appris à ce moment là qu'il était possible pour moi de me rendre aux permanences mises en place à Beynat pour effectuer mon suivi. C'est donc ce que j'ai fait. Après plusieurs rendez-vous avec ma conseillère



Mme BOY, j'ai aujourd'hui le poste que je souhaitais et je la remercie pour toute l'aide qu'elle m'a apportée. Ma conseillère reste en contact avec mon employeur sur Beynat et elle s'est d'ailleurs déplacée à plusieurs reprises pour la rencontrer. S'il n'y avait pas eu la permanence à Beynat, je n'aurais pas continué à faire appel au service de la Mission Locale et je serai encore certainement à ce jour à la recherche d'un emploi. Pouvoir profiter d'un accompagnement suivi même en zone rurale est un réel confort et une chance pour tous les jeunes, habitant loin de Brive ». **C. B.**

FORMATION DES ASSISTANTES DE VIE AUPRÈS DES PERSONNES DÉPENDANTES

Depuis 2015, des formations sont proposées aux aides à domicile qui étaient très demandeuses. Voici les formations qui ont été proposées : « Mobilisation, ergonomie » (octobre 2015), « Fin de vie, le deuil » (avril 2016), « Bienveillance » (octobre 2016). Outre le contenu des formations, particulièrement adapté et en phase avec le quotidien de ces employées, le fait de se retrouver pour échanger, communiquer, faire part des difficultés rencontrées est un véritable atout pour toutes ces personnes qui travaillent de façon isolée et dans des conditions parfois bien difficiles.



LE NOUVEL ESPACE DE LOISIRS « COLOR'ADO » POUR LES 11-15 ANS

La période estivale rime avec « vacances » pour les enfants et les ados. Alors que l'Accueil de Loisirs Sans hébergement (ASLH) installé au cœur de notre bourg est volontiers fréquenté par les jeunes enfants, le Syndicat Vallée de la Dordogne Corrézienne a proposé durant l'été 2016 un nouveau service à destination des 11-15 ans. Il s'agit d'un espace de loisirs et de projets baptisé « Color'ado » pouvant accueillir une douzaine de jeunes et organisant de très nombreuses activités sportives et ludiques, le tout encadré par les animateurs Johan Rameró et Sandrine Planté (pour les jeux aquatiques). Cet été ce nouveau camp de jour a fonctionné du 12 juillet au 12 août du mardi au vendredi sur le site de Miel. **Renseignements : 05 55 84 01 69 ou colorado19@orange.fr**

En
bref

DONS DU SANG

En 2017, l'antenne briviste de l'Établissement Français du Sang (EFS) procédera à quatre collectes de sang à Beynat. Elles auront lieu au foyer rural Pierre-Demarty de 15h30 à 19h30, les vendredis 20 janvier, 14 avril, 21 juillet et 10 novembre.



Expression libre

Minorité municipale

Bien vivre ensemble où il fait bon vivre, dans notre commune, nous participons et/ou soutenons la vie associative notamment dans ses manifestations qu'elles soient estivales ou à thèmes de notre patrimoine.

Une conférence sur l'astronomie a été initiée. Dans les différentes commissions, notre présence est régulière et assidue, certaines de nos propositions sont entendues et retenues, c'est notre rôle et c'est positif. Impliqués et déterminés, nous poursuivons notre projet de création d'un établissement SSR (Soins de Suite et Réadaptation) à Beynat. Le groupe de travail est complété de professionnels, de spécialistes fortement compétents, et d'organismes œuvrant dans le domaine de la santé. L'aide et le soutien de tous sont indispensables pour l'aboutissement de ce projet. D'autre part, nous sommes attentifs à l'avenir dans notre nouvelle communauté de communes du Midi Corrézien, où concertation, cohésion, cohérence et mutualisation devront être les ingrédients pour que l'état de chaque territoire puisse être préservé, voire au mieux développé, par exemple l'amélioration de l'axe routier Beaulieu/Lanteuil doit permettre l'éclosion de nouvelles activités de proximité. Par ailleurs, la direction de La Poste tente d'imposer de nouvelles contraintes à notre bureau, ces agissements nous interpellent et attirent notre méfiance. En 2009, nous étions intervenus sur la plateforme de Marcillac-La-Croze contre cette réorganisation pénalisante pour les usagers et les postiers. Aujourd'hui, l'inquiétude est patente ! Nous sommes fermement opposés à toutes régressions, tant des services que des horaires. Le service public doit absolument être sauvegardé sur le territoire et particulièrement à Beynat, commune rurale. En parallèle, ensemble, nous devons faire preuve d'une surveillance soutenue et attentive pour que le site de Miel reste le fleuron aux 4 étoiles de notre carte de visite hautement labellisée. La qualité de vie des riverains doit être préservée, dans le respect des lois et des règles de civilité sans dérogation, ni passe-droit. Le touriste doit être considéré, avec des conditions d'accueil et de séjour consignées et appliquées au quotidien.

Beynatois(es), nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année dans la paix et le bonheur.

Danielle CLAVEL & Jean-Michel LEYMARIE
Notre blog : [Beynat Expression 2.0](#)

Majorité municipale

Porter et réaliser des projets structurants, œuvrer au service d'une vie économique dynamique et tournée vers l'avenir, contribuer sans relâche au rayonnement de notre commune sur son territoire, soutenir les initiatives, aider ou être à l'écoute tout simplement, l'équipe municipale y travaille quotidiennement dans un esprit de concertation, d'ouverture et de vigilance.

C'est dans cet esprit que nous avons accompagné la saison touristique sur notre magnifique site de Miel, saison parfaitement réussie tant au niveau de la tenue du site que si l'on en juge par les avis recueillis directement auprès des résidents du camping.

C'est dans cet esprit aussi que nous travaillons à l'entretien et à l'aménagement de notre réseau de voirie, de nos bâtiments ainsi que de notre cadre de vie. Notre cœur de bourg, en particulier, va connaître des travaux importants dès ce mois de janvier afin que notre halle marchande voit le jour et soit prête pour les premiers marchés de pays.

C'est notre vigilance, enfin, qui a conduit le conseil municipal à s'opposer au projet de réduction des horaires d'ouverture au public du bureau de poste de Beynat et à demander en outre une meilleure adaptation de ces horaires actuellement peu accessibles à certains actifs. De la même manière, c'est notre vigilance qui a permis au conseil municipal d'approuver, lors de sa séance du 23 novembre dernier, les termes de l'appel lancé par l'Association des Maires de France (AMF) pour la défense du service public de la Poste. Cet appel dénonce le contrat tripartite de présence postale pour 2017-2020 actuellement en cours de discussion entre l'Etat, la Poste et l'AMF. Tel qu'il est, ce contrat représente une attaque sans précédent du service public postal et doit être révisé.

Le maintien de tous les services y compris les commerces constitue une des priorités majeures de notre mandat. Mais la qualité de vie à Beynat c'est également la richesse de son tissu associatif et la diversité de son programme d'animations. Nous remercions et assurons de notre soutien tous les bénévoles.

Chers beynatoises et beynatois, les élus de la majorité municipale vous souhaitent une année 2017 heureuse et prospère.



En bref

VITESSE EXCESSIVE
DANS NOS VILLAGES.

La vitesse excessive est l'une des causes principales de mortalité sur les routes. Les excès de moins de 10 km/h sont de plus en plus fréquents, et leur impact est trop souvent minimisé dans la conscience de chacun. L'automobiliste a tendance à sous-évaluer la vitesse à laquelle il roule : prévenir, c'est limiter les risques d'accident et donc sauver des vies. Cette limitation n'est pas toujours respectée par certains usagers de la route. Pourtant depuis quelques années, le conseil municipal a contribué à la baisse de la vitesse dans la traversée de nos villages. Cette baisse est nécessaire pour la sécurité de tous et plus particulièrement celle de nos enfants. Elle s'est traduite par la pose de panneaux « limitation de vitesse 50 ou 30 km/h » et aussi par des ralentisseurs. Ces aménagements permettent de sécuriser les piétons, favorisant le ralentissement des automobilistes, les incitant à la réduction de leur vitesse et du danger que cela représente. Un enfant qui surgit sur la route, une personne âgée traversant lentement constituent des zones de rencontre et de contact que la sécurisation et le balisage permettent aujourd'hui d'éviter !! Pensez à nos enfants et à tous ceux qui nous sont chers, roulez doucement !

Pratique

VACANCES DE PRINTEMPS :

Du samedi 8 au dimanche 23 avril 2017.

VACANCES D'ÉTÉ :

Fin des cours le samedi 8 juillet.

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA DÉCHETTERIE :

Ouvert de 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.
De 8h à 12h les mardis et jeudi.
Toute la journée le samedi (8h-12h et 14h-18h).
Tél. 05 55 85 96 22

LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr
ou beynat@mairie19.fr
www.beynat.fr

Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h
Du mardi au vendredi :
8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le samedi matin : 8h30 à 12h

Permanence du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

NAISSANCES

Hugo, né le 4 juin 2016, fils de Fabien GARCIA et Aurélie TRÉBIÉ (Puy de Noix).

Emmie, née le 2 juillet 2016, fille de Fabrice LACHAUD et Juliette SCHRICKE (Espagnagol).

Baptiste et Gabriel, nés le 13 juillet 2016, fils de Joseph LUCILY et Chrystelle COUDERT (Rue du 19 mars 1962, Beynat).

Yanis, né le 28 août 2016, fils de Céline COSTES et Julien AUBERTIE (Bois des Gratades).

Gabin, né le 13 septembre 2016, fils de Laura MILY et Nicolas GAUCHER (Sainte-Féréole).

Ryan, né le 21 septembre 2016, fils d'Alexandra RIGOT et Klemens FLEURET (Chadaillat).

Justin, né le 27 septembre 2016, fils de Julien DHUR et Laura DELAVIER (Beynat).

Ambre et Lindsay, nées le 17 octobre 2016, filles de William KARCH et Mélanie FRAYSSE (Le Planchat).

Ambre et Lindsay, nées le 17 octobre 2016, filles de William KARCH et Mélanie FRAYSSE (Le Planchat).

Gaspard, né le 2 décembre 2016, fils de Charline MARTINEAUD et Jérémie FREMONT (La Malmarie)

MARIAGE

David SALVAT et Alexandra MALAURIE, le 2 juillet 2016.

DÉCÈS

Ginette DAURAT (EHPAD), le 8 juin.

Valentin BORIE (Espagnagol), le 15 juin.

Baptiste DUMOND (Rue des écoles), le 28 juin.

Marie-Louise LAPLASSE (Rue des écoles), le 12 juillet.

Josette SOL (Village de Miel), le 18 juillet.

Marie-Claude DEMARTY, épouse HEUZEY (Le bourg), le 24 juillet.

Adrien GUILBERT (Maison de retraite), le 5 août.

Pierrette BRUGEILLES (Paris 17), le 10 août.

Denise NILLY (Place de l'Église), le 13 août.

Roland AURIAT (Le Paradis), le 14 août.

Odette VALADIER, veuve BOISSERIE

(Place du Marché), le 24 septembre.

Madeleine LAREYNIÉ (Groschamp), le 2 octobre.

Marie-Louise FAUGENET, veuve CONDAMINE (Rue des écoles), le 3 octobre.

Marie-Sylvie CHASTRUSSE, veuve Mesturoux (Espagnagol), le 7 octobre.

Sylvain CHADELAUD, (EHPAD), le 13 octobre.

Marie-Louise LONGEANIE (Beynat/Brive), le 25 octobre.

Marcelle LAVERGNE, épouse POUCHOU (EHPAD), le 25 octobre.

Colette GRATADOUR (EHPAD), le 1^{er} novembre.

Germaine BROUSSE, veuve DUFAURE (EHPAD), le 10 novembre.

Mathilde CHASTRUSSE, (EHPAD), le 21 novembre.

Marie-Louise LAUMOND (EHPAD), le 23 novembre.

Jean-Claude DENIS (EHPAD), le 24 novembre.

Mélanie LAVERGNE, veuve CHAUMEIL (EHPAD), le 7 décembre.

NUMÉROS
ET RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie : Tél. 05 55 85 50 25
Fax : 05 55 85 91 81

Trésor public : 05 55 85 50 38

Sapeurs pompiers : 18
(112 depuis un portable)

Gendarmerie : 05 55 85 50 02

Pharmacie

Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

Maison de Santé Pluri-professionnelle :

Médecins :

Dr Aymeric Arlabosse : 06 12 48 33 35

Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas

et Dr Gabrielle Neuville-Rougé

au 05 55 92 69 65

Sage-femme

Élodie Mas : 05 55 92 69 59

Masseurs-kinésithérapeutes :

05 55 92 69 60

Benjamin et Éloi Lecavelier,

Lisa Labesque, Louis Cellier,

Myriam Lina et Amandine Schuller

Osthéopathe

Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

Orthophoniste : 05 55 92 69 54

Régine Marin et Manon Vidalie

Chirurgien-dentiste

Sabin Vasile Sarb : 05 55 92 69 55

Infirmières libérales

Michèle Breuil, Sylvie Seyeux-Boisserie,

Élodie Giraud et Nathalie

Meyrignac : 05 55 92 69 51

Infirmières MSA : 05 55 92 69 52

Diététicienne, nutritionniste

Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94

Psychologue

Céline Fournanty : 06 83 34 92 35

Thérapie couple et famille

/ Médiation familiale

Sophie Gazeau

et Alexandra Malaurie : 06 76 84 89 73

Ambulanciers

Beynat Assistance : 05 55 85 59 59

Maison de retraite : 05 55 85 50 20

Office de tourisme Vallée de la
Dordogne Corrèzienne :

05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94

info@vallee-dordogne.com

Déchetterie : 05 55 85 96 22

Maison du Département : 05 19 07 81 21

Communauté de communes :

05 55 85 55 58 ou 05 55 85 55 10

(Secrétariat et Instance de Coordination)

Collège : 05 55 85 50 50

École primaire : 05 55 85 59 72

École maternelle : 05 55 24 41 12

La Poste - Bourg : 05 55 85 50 39

Presbytère : 05 55 74 00 73 ou 06 67 77 76 95

Information Croix-Rouge : 05 55 85 50 25

La clé des champs : Journal municipal de Beynat
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat

Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL

Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH

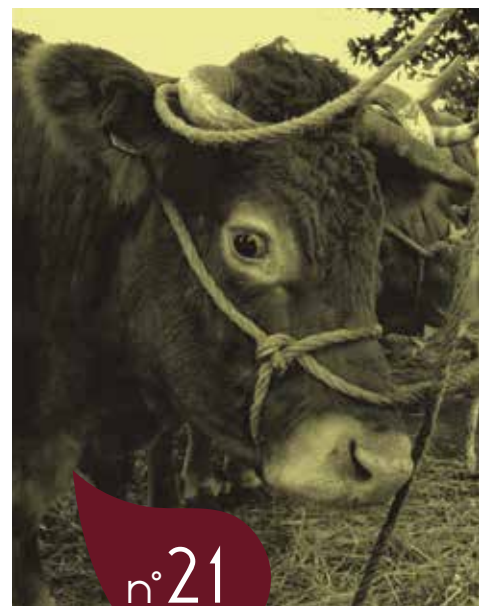
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations

Photos : Yann Lomenech, David Vallat, Alexandre Miramon, les élus et responsables associatifs.

Mise en page : Sylvie Mahé - Brive.

Impression : sur papier PEFC par Maugein Imprimeurs, adhérent





Beynat
- Corrèze -

la clé
des champs

n°21